

Conseil en gestion comptable et financière, contrôle de gestion et Formation continue

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 47 00986 47 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine.
Application de l'article R. 6351-6 du Code du travail. N° RNE : 0470000V

Comptabiliser les écritures courantes et de clôture



Durée : 3 journées de 7 h/j (21 h)



Session :
Inter entreprise



Lieu : en distanciel



Public concerné :
Président de SAS, gérant de SARL, toute personne souhaitant se former à la comptabilité d'une société



Prérequis : avec ou sans connaissances comptables



Animateur(trice) : Comptable diplômé(e) Bac+5 et compétences professionnelles



Action et sanction de l'action :

Action : article L. 6353-1 du Code du travail

Sanction : Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation et Certificat de réalisation.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Plateforme avec solutions d'accessibilité



Modalités et délais d'accès :

A réception du formulaire d'inscription, convention de formation à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 15 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global ou la subrogation de paiement avec l'OPCO génère l'inscription définitive



Compétences visées : Comptabiliser les opérations courantes et de clôture d'une société afin de pouvoir déclarer les principaux impôts



Tarif : 1 970,00 € (Mille neuf cent soixante-dix euros) / apprenant. TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI



Objectifs :

Concevoir un bilan et un compte de résultat.
Comptabiliser les opérations courantes.
Comptabiliser les opérations de fin d'exercice.
Déclarer les principaux impôts de la société



Programme :

► Concevoir un bilan et un compte de résultat

Le fonctionnement des comptes de bilan
Le fonctionnement des comptes de résultat
La conception du bilan et du compte de résultat
► Comptabiliser les opérations courantes
La comptabilisation des charges
La comptabilisation des produits
La comptabilisation de la trésorerie
Le contrôle et la justification des comptes

► Comptabiliser les écritures de fin d'exercice

La comptabilisation des immobilisations
La comptabilisation des amortissements
La comptabilisation des provisions
La régularisation des charges et des produits
► Déclarer les principaux impôts de la société

La T.V.A.

La DADS 2

La Contribution Foncière des Entreprises

Le calcul et la déclaration de l'impôt sur les sociétés



Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Classe virtuelle : Plateforme Microsoft Teams
Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis à l'apprenant.
Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis. Evaluation à chaud de la formation.



Contact : Josiane DELRIEU
05 53 47 90 93
formation@jd-developpement.com